



Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice terminé le
31 décembre 2024

Portefeuille de risque exogène TruX

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en nous écrivant au 130 King Street West, Suite 1900, Toronto, Ontario, M5X 1E3, Canada, en nous appelant à frais virés au 1 844 844-8789, en consultant notre site www.truxinvestments.com ou le site Web de SEDAR à www.sedar.com. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous par l'une de ces méthodes pour demander un exemplaire du rapport financier annuel du fonds de placement, des politiques et procédures en matière de vote par procuration, du dossier d'information relatif au vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Énoncés prospectifs (« EP »)

Le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds peut contenir des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs s'entendent de la divulgation d'événements, de conditions ou de résultats d'exploitation possibles qui se fonde sur des hypothèses concernant les conditions économiques et les plans d'action futurs, et incluent toute information financière prospective (« IFP ») concernant les résultats d'exploitation, la situation financière ou les flux de trésorerie prospectifs présentés sous forme de prévisions ou de projections. Les IFP sont des EP concernant les résultats d'exploitation, la situation financière ou les flux de trésorerie prospectifs, basés sur des hypothèses relativement aux conditions économiques et aux plans d'action futurs.

Les EP peuvent être identifiés par l'utilisation d'une terminologie prospective telle que « peut », « va », « devrait », « s'attend à », « prévoit », « cible », « projet », « estimation », « a l'intention de », « continue » ou « estime », leurs formes négatives ou d'autres variantes de ces termes ou une terminologie comparable. En raison de divers risques et incertitudes, les événements ou résultats réels, voire le rendement réel du fonds, peuvent différer sensiblement de ceux dont font état ces informations et ces énoncés prospectifs ou qui sont envisagés par ceux-ci. Les facteurs de risque importants qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels sont établis sous la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds commun de placement? » du prospectus simplifié du Portefeuille.

Les investisseurs doivent également savoir que les EP sont basés sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses, y compris les plans, estimations, opinions et analyses actuels d'un fonds tenant compte de l'expérience, des conditions actuelles et des attentes de développements futurs, ainsi que d'autres facteurs pertinents. Avant de prendre toute décision de placement, nous vous incitons à tenir attentivement compte de ces facteurs et d'autres facteurs. Toutes les opinions contenues dans les énoncés prospectifs sont susceptibles d'être modifiées sans préavis et sont fournies de bonne foi, mais sans responsabilité juridique.

PORTEFEUILLE DE RISQUE EXOGÈNE TRUX

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Faits saillants financiers – 31 décembre 2024

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds représente le point de vue de l'équipe de gestion de portefeuille quant aux facteurs et événements importants ayant une incidence sur le rendement du fonds et ses perspectives pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Si tous les efforts ont été déployés pour veiller à ce que les informations contenues dans le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds soient exactes et complètes, le fonds de placement ne peut cependant garantir l'exactitude ou l'intégralité de la présente information. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous référer à la déclaration de fiducie du Portefeuille de risque exogène TruX. Dans le présent rapport, le terme « gestionnaire » désigne True Exposure Investments, Inc., le gestionnaire du Portefeuille. Le terme « Portefeuille » fait référence au Portefeuille de risque exogène TruX. En outre, la « valeur liquidative » ou « VL » fait référence à la valeur du Portefeuille telle que calculée à des fins d'opération sur laquelle se fonde la discussion relative au rendement du Portefeuille. Tous les chiffres en dollars sont déclarés en dollars canadiens.

Objectif et stratégies de placement

Le Portefeuille cherche à offrir une préservation relative ou absolue du capital lors de périodes de chocs sociétaux soudains qui peuvent avoir un impact négatif sur les actions tout en générant des rendements concurrentiels avec ceux des marchés boursiers à long terme, y compris durant les périodes comprises entre les chocs. Le Portefeuille aura recours à des stratégies de placement de rechange, y compris l'emprunt à des fins de placement, la vente à découvert et l'utilisation d'instruments dérivés pour s'efforcer de gérer la volatilité du marché. L'exposition globale du Portefeuille à l'effet de levier par le biais de ces stratégies ne dépassera pas le double de sa VL, mesurée quotidiennement. Le Portefeuille est assujéti à certaines restrictions et pratiques courantes en matière de placement contenues dans la législation sur les valeurs mobilières, y compris dans le Règlement 81-102.

STRATÉGIE COMPORTEMENTALE (Positions acheteur et positions vendeur sur des actions de secteurs américains)

- Lors des précédents chocs et replis, le secteur de la consommation de base s'est relativement bien comporté grâce à une demande plus fiable, tandis que le secteur de la consommation discrétionnaire a sous-performé à mesure que les gens réduisaient leurs dépenses discrétionnaires. L'effet combiné de la surpondération du secteur de la consommation de base et d'une position nulle ou vendeur dans le secteur de la consommation discrétionnaire peut offrir une protection efficace contre les baisses en profitant de la réaction de peur de la société.

ACTIONS DE CROISSANCE (Actions américaines et facteurs)

- Il s'agit du stabilisateur du Portefeuille de risque exogène TruX, contribuant au rendement lorsque les actions progressent. Cet élément est nécessaire, car la stratégie comportementale et les actifs spécialisés revêtent un caractère protecteur et concentré, et ne suivent pas de près l'ensemble du marché.

ACTIFS SPÉCIALISÉS (Produits alternatifs liquids)

- Les actifs spécialisés représentent de bons éléments de diversification en période favorable. En périodes de chocs, ils peuvent aussi offrir une solide protection. Chaque actif spécialisé est imparfait dans ce rôle et peut être volatil, peu fiable, voire particulièrement efficace, dans les conjonctures qui sont difficiles à prévoir. Le Portefeuille de risque exogène TruX dispose de positions limitées dans trois actifs diversifiés.

Risque

Les risques associés à un placement dans le Portefeuille demeurent tels qu'ils sont décrits dans le prospectus simplifié. Le Portefeuille convient à quelqu'un dont l'appétit au risque est faible à moyen et qui est à la recherche d'un portefeuille diversifié de stratégies de placement de rechange à détenir dans le cadre de son portefeuille équilibré et qui a de surcroît un horizon de placement à moyen-long terme.

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, aucun changement affectant le niveau global de risque associé

PORTEFEUILLE DE RISQUE EXOGÈNE TRUX

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Faits saillants financiers – 31 décembre 2024

à un placement dans le Portefeuille n'est survenu; par conséquent, le niveau global de risque du Portefeuille et la tolérance au risque des investisseurs demeurent tels qu'indiqués dans le prospectus simplifié.

Résultats d'exploitation

Le gestionnaire a recours à un indice de référence mixte pour évaluer le rendement du Portefeuille. Il importe de noter que la VL du Portefeuille témoigne de l'effet des frais et dépenses de gestion professionnelle, alors que l'indice de référence ne connaît pas de tels frais.

Au 31 décembre 2024, la VL du Portefeuille était de 28 742 533 \$, en hausse par rapport à 8 693 433 \$ au 31 décembre 2023, ce qui rend compte des capitaux mobilisés au cours de l'année et des variations de la VL dues aux évaluations des placements du Portefeuille. Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, les distributions du Portefeuille ont été de 422 340 \$.

Le taux de rendement du Portefeuille de risque exogène TruX au cours de l'année civile 2024 dans la série F, la série N et la série UN a été de 15 %, 15.5% et 5.9% (2023 - 2.7%, 3.2% et 5.7%). Le rendement est décrit sur une base trimestrielle dans le contexte des contributions de ses trois principaux éléments.

PREMIER TRIMESTRE 2024

Le rendement du Portefeuille a été de 9,4 % lorsqu'il était en phase de croissance. Dans cet état, le Portefeuille est surpondéré dans les biens de consommation de base. Les rendements élevés des principales pondérations du S&P 500, du Nasdaq 100 et du secteur de la consommation de base ont été dominants. Le lingot d'or s'est bien comporté, bien que sa répartition soit faible compte tenu de sa volatilité naturelle. L'indice de volatilité a largement sous-performé, ayant une corrélation négative avec le marché; sa pondération cible est de 2 %.

DEUXIÈME TRIMESTRE 2024

Le rendement du Portefeuille a été de 2 % alors qu'il est passé d'une phase de croissance à une phase d'équilibre en avril et enfin à une phase défensive en mai. Dans l'état neutre, une position courte dans la consommation discrétionnaire est introduite, ainsi que quelques ajustements aux autres positions du Portefeuille. Dans l'état défensif, la position vendeur dans la consommation discrétionnaire a été augmentée et la position VIXY a été supprimée, ainsi que des ajustements aux autres avoirs du Portefeuille. Le Nasdaq, le S&P 500 et le lingot d'or ont enregistré de bons rendements. L'indice de volatilité a de nouveau reculé, l'ensemble du marché s'étant apprécié.

TROISIÈME TRIMESTRE 2024

Le rendement du Portefeuille a été de 2,2 %. En juillet, le Portefeuille a passé à une phase de croissance, mais il est passé à une phase défensive pour le reste du trimestre. À l'exception du Nasdaq 100, toutes les positions ont contribué au rendement. L'exception a été la position vendeur dans le secteur de la consommation discrétionnaire. Ce secteur ayant connu un bon mois, la position vendeur a été soustraite.

QUATRIÈME TRIMESTRE 2024

Le rendement du Portefeuille a été de 1 %. Le Portefeuille est passé d'une phase défensive en octobre à une phase de croissance en novembre. Le secteur de la consommation de base a connu un mauvais trimestre, tandis que le secteur de la consommation discrétionnaire a bien performé. Le secteur de la consommation discrétionnaire a bondi, les acheteurs tentant d'anticiper les tarifs douaniers, la reprise de Tesla et l'optimisme suscité par les résultats de l'élection. L'indice de volatilité et les bons du Trésor américain ont reculé en raison de la hausse des taux.

Il n'y a eu aucune tendance inhabituelle dans les ventes, les rachats ou les ajustements des composantes des revenus et des dépenses du Portefeuille au cours de l'exercice.

PORTEFEUILLE DE RISQUE EXOGÈNE TRUX

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Faits saillants financiers – 31 décembre 2024

Effet de levier

Comme le prescrit le Règlement 81-102, l'exposition brute globale du Portefeuille, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la VL du Portefeuille : (i) le montant des liquidités empruntées à des fins de placement; (ii) la valeur marchande globale des ventes à découvert d'actions, de titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille; et (iii) la valeur théorique globale des positions sur dérivés spécifiées du Portefeuille, à l'exclusion de tout dérivé spécifié utilisé à des fins de couverture.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, les expositions brutes globales la plus faible et la plus élevée du Portefeuille ont été respectivement de 0 % (2023 : 18,8 %) et de 40,9 % (2023 : 37,4 %) de la VL du Fonds. Au 31 décembre 2024, l'exposition brute globale du Portefeuille était de 0 % de la VL du Portefeuille. Les emprunts de trésorerie constituaient la principale source d'effet de levier. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette résultent de nos activités de placement et du calendrier des souscriptions et/ou des rachats. La stratégie du Portefeuille est décrite dans le prospectus simplifié.

Le gestionnaire veille, quotidiennement, à ce que l'exposition brute globale du Portefeuille soit inférieure au triple de la VL du Portefeuille.

Développements récents

Au cours de l'exercice, le Portefeuille n'a subi aucun changement important concernant ses conventions comptables, le gestionnaire du Portefeuille ou la composition de son comité d'examen indépendant. Aucun changement n'a également été apporté au niveau de risque du Portefeuille, qui demeure tel que décrit dans le prospectus simplifié. De plus, aucune réorganisation, fusion ou opération similaire n'a eu une incidence sur le Portefeuille, et aucune opération de ce type n'est prévue à la date du présent rapport.

Opérations entre parties liées

Frais de gestion

Le Portefeuille verse au gestionnaire des frais de gestion hebdomadaires pour la prestation de ses services au Portefeuille. Les services comprennent, sans toutefois s'y limiter, la détermination et la mise en œuvre de politiques, pratiques et stratégies de placement, l'assurance des opérations quotidiennes et l'administration du Portefeuille. Les parts rachetables du Portefeuille, autres que les parts de la série O, se voient imposer des frais de gestion annuels égaux aux pourcentages suivants de la VL de ladite série du Portefeuille, calculés et cumulés à chaque date d'évaluation et payables de manière hebdomadaire (sauf en fin de mois) :

Série F	0,65 %
Série N	0,30 %
Série UN	0,30 %
Série P	0,55 %

En date du 10 juin 2024, les frais de gestion de la série F sont passés d'un taux annuel de 0,70 % à 0,65 % de l'actif net de la série. Le taux des frais de gestion pour les séries N, UN et P demeure inchangé au 31 décembre 2024. Les frais de gestion sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVQ, la TPS ou la TVH. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les frais de gestion payés par le Portefeuille ont représenté, au total, 68 177 \$.

Série F et Série P

Pour les parts de série F et de série P du Fonds, TruX paie tous les frais d'exploitation, hormis pour certains coûts décrits ci-après, en échange de frais d'administration à taux fixe. Les frais d'administration à taux fixe sont payés par le Fonds à l'égard de la série F et de la série P. Le taux des frais, excluant la TVH et toute autre taxe applicable, est de 0,25 %. Les frais suivants demeurent à la charge du Fonds :

PORTEFEUILLE DE RISQUE EXOGÈNE TRUX

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Faits saillants financiers – 31 décembre 2024

- Les frais et dépenses du CEI, qui inclut la rémunération versée aux membres de ce dernier à titre de provision annuelle, de même que les jetons de présence aux réunions et que le remboursement des dépenses applicables des membres du CEI.
- Les taxes, y compris l'impôt sur le revenu et la TVH sur les frais et dépenses payés par le Fonds.
- Les frais de transaction de portefeuille, incluant les commissions de courtage et autres dépenses liées aux opérations portant sur des titres, incluant le coût des instruments dérivés et des opérations de change.
- Les intérêts et les frais d'emprunt.
- Tous nouveaux frais liés à des services externes qui n'étaient pas couramment facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1er juillet 2022.
- Les coûts associés à la conformité avec toute nouvelle exigence réglementaire, y compris tous nouveaux frais mis en place après le 1er juillet 2022.

La série F et séries P est responsable pour leurs quote-part de ces coûts communs, en plus des dépenses qu'elles encourent seule.

Série N

Les frais d'exploitation du Fonds comprennent les frais d'exploitation du Fonds, y compris, sans s'y limiter :

- les frais des agents de registre et des agents de transfert;
- les frais des comptables, des auditeurs et des conseillers juridiques;
- les frais bancaires et les intérêts débiteurs;
- les frais d'assurance, de garde et de dépôt;
- les coûts et frais d'exploitation et d'administration;
- les coûts des rapports financiers aux investisseurs;
- les coûts relatifs aux réunions des investisseurs;
- les coûts du prospectus de vente des parts du Fonds et de tout autre document requis par toute commission de réglementation des valeurs mobilières;
- les frais payables en lien avec le CEI (comme décrit ci-dessous);
- les frais de dépôt réglementaire et autres frais; et
- la TVH et autres taxes applicables aux frais d'exploitation du Fonds.

Ces frais ne dépasseront pas 0,25 % de la valeur liquidative de la série N du Fonds annuellement, plus la TVH.

Le gestionnaire peut rembourser une partie ou la totalité des frais d'exploitation du Portefeuille. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les charges remboursées par le gestionnaire se sont élevées à 81 414 \$ (223 038 \$ en 2023).

Détentions d'unités entre parties liées

Au 31 décembre 2024, les administrateurs et les principaux dirigeants du gestionnaire détenaient directement ou indirectement 5 010 parts de série F dans le Fonds (31 décembre 2023 – 15 932 parts).

Comité d'examen indépendant

Le Portefeuille ne s'est appuyé sur aucune approbation ou recommandation positive de son CEI et s'est conformé à ses instructions permanentes à l'égard des opérations entre parties liées.

PORTEFEUILLE DE RISQUE EXOGÈNE TRUX

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Faits saillants financiers – 31 décembre 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant les parts des séries F, N et UN du Portefeuille, respectivement, et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023 et la période allant du 14 janvier 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022.

Actif net du Portefeuille attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

	31 décembre 2024		
	Série F	Série N	Série UN
Actif net, début de l'exercice⁽¹⁾⁽²⁾	10,13 \$	10,26 \$	10,26 \$
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation attribuable aux porteurs de parts rachetables :			
Total des produits des activités ordinaire	0,29	0,26	0,27
Total des charges (à exclusion des distributions)	(0,19)	(0,25)	(0,25)
Gain (perte) réalisé pour la période	(1,38)	(0,11)	(0,13)
Gain (perte) non réalisé pour l'exercice	1,74	1,58	1,58
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation attribuable aux porteurs de parts rachetables⁽²⁾	0,46	1,48	1,47
Distributions :			
Du revenu net du placements (sauf les dividendes)	-	-	-
Des dividendes	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-
Remboursement du capital	(0,34)	(0,31)	(0,31)
Distributions annuelles totales⁽³⁾	(0,34)	(0,31)	(0,31)
Actif net, fin de l'exercice⁽⁴⁾	11,34	11,54	11,54

Ratios et données supplémentaires

Valeur liquidative totale ⁽⁴⁾	15 411 257 \$	11 203 154 \$	2 128 122 \$
Nombre de parts en circulation ⁽⁴⁾	1 358 425	970 612	184 393
Ratio des frais de gestion ⁽⁵⁾	1,00 %	0,68 %	0,68 %
Ratio des frais d'opération ⁽⁶⁾	0,92 %	0,92 %	0,92 %
Ratio des frais d'opération sans intérêt ⁽⁶⁾	0,08 %	0,08 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁷⁾	257,30 %	257,30 %	257,30 %
Valeur liquidative par part	11,34 \$	11,54 \$	11,54 \$

PORTEFEUILLE DE RISQUE EXOGÈNE TRUX

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Faits saillants financiers – 31 décembre 2024

	31 décembre 2023		
	Série F	Série N	Série UN
Actif net, début de l'exercice⁽¹⁾⁽²⁾	10,16 \$	10,24 \$	10,24 \$
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation attribuable			
aux porteurs de parts rachetables :			
Total des produits des activités ordinaire	0,26	0,25	0,24
Total des charges (à exclusion des distributions)	(0,34)	(0,26)	(0,26)
Gain (perte) réalisé	(0,13)	(0,21)	(0,21)
Gain (perte) non réalisé	0,54	0,56	0,60
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation attribuable aux porteurs de parts rachetables⁽²⁾	0,33	0,34	0,37
Distributions :			
Du revenu net du placements (sauf les dividendes)	-	-	-
Des dividendes	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-
Remboursement du capital	(0,31)	(0,30)	(0,30)
Distributions annuelles totales⁽³⁾	(0,31)	(0,30)	(0,30)
Actif net, fin de l'exercice⁽⁴⁾	10,13	10,26	10,26

Ratios et données supplémentaires

Valeur liquidative totale ⁽⁴⁾	478 558 \$	7 088 657 \$	1 126 218 \$
Nombre de parts en circulation ⁽⁴⁾	47 234	690 709	109 740
Ratio des frais de gestion ⁽⁵⁾	1,08 %	0,64 %	0,64 %
Ratio des frais d'opération ⁽⁶⁾	1,97 %	1,97 %	1,97 %
Ratio des frais d'opération sans intérêt ⁽⁶⁾	0,05 %	0,05 %	0,05 %
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁷⁾	55,63 %	55,63 %	55,63 %
Valeur liquidative par part	10,13 \$	10,26 \$	10,26 \$

PORTEFEUILLE DE RISQUE EXOGÈNE TRUX

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Faits saillants financiers – 31 décembre 2024

	31 décembre 2022		
	Série F	Série N	Série UN
Actif net, début de l'exercice⁽¹⁾⁽²⁾	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation attribuable			
aux porteurs de parts rachetables :			
Total des produits des activités ordinaire	0,34	0,15	0,13
Total des charges (à exclusion des distributions)	(0,16)	(0,08)	(0,07)
Gain (perte) réalisé pour la période	(0,05)	(0,18)	(0,11)
Gain (perte) non réalisé pour l'exercice	0,11	0,86	0,61
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation attribuable aux porteurs de parts rachetables⁽²⁾	0,24	0,75	0,56
Distributions :			
Du revenu net du placements (sauf les dividendes)	-	-	-
Des dividendes	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-
Remboursement du capital	(0,32)	(0,19)	(0,18)
Distributions annuelles totales⁽³⁾	(0,32)	(0,19)	(0,18)
Actif net, fin de l'exercice⁽⁴⁾	10,16	10,24	10,24
Ratios et données supplémentaires			
Valeur liquidative totale ⁽⁴⁾	157 107 \$	5 560 325 \$	1 028 476 \$
Nombre de parts en circulation ⁽⁴⁾	15 462	542 778	100 396
Ratio des frais de gestion ⁽⁵⁾	1,07 %	0,64 %	0,64 %
Ratio des frais d'opération ⁽⁶⁾	0,07 %	0,07 %	0,07 %
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁷⁾	100,85 %	100,85 %	100,85 %
Valeur liquidative par part	10,16 \$	10,24 \$	10,24 \$

Remarques :

(1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Portefeuille l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023 et la période allant du 14 janvier 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022. Ils ne constituent pas un rapprochement des actifs nets d'ouverture et de clôture par part.

(2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution provenant de l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation de la période comptable.

(3) Les distributions ont été payées en espèces ou automatiquement réinvesties en parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

(4) Données au 31 décembre 2024, 2023 et 2022.

(5) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges liées aux opérations (y compris les intérêts hors portefeuille, mais excluant les distributions, les commissions et les autres coûts d'opération de portefeuille) pour l'année indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de l'année. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, le gestionnaire a absorbé 81 414 \$ en charges qui auraient autrement été imputées au Portefeuille; le RFG de chaque série aurait été le suivant si ces frais n'avaient pas été absorbés par le gestionnaire :

Série de prospectus : F – 1,27 %, N – 1,34 %, UN – 1,36 %

Le gestionnaire poursuivra cette pratique jusqu'à ce que le Portefeuille soit d'une taille suffisante pour absorber ces charges tout en maintenant son RFG à un niveau concurrentiel.

(6) Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions, des intérêts du portefeuille et des autres coûts d'opération de portefeuille, y compris les taxes applicables, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice. Les frais à terme sont inclus dans le ratio des frais d'opération.

(7) Le taux de rotation du portefeuille du Portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Portefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds sont élevés au

PORTEFEUILLE DE RISQUE EXOGÈNE TRUX

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Faits saillants financiers – 31 décembre 2024

cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

PORTEFEUILLE DE RISQUE EXOGÈNE TRUX

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

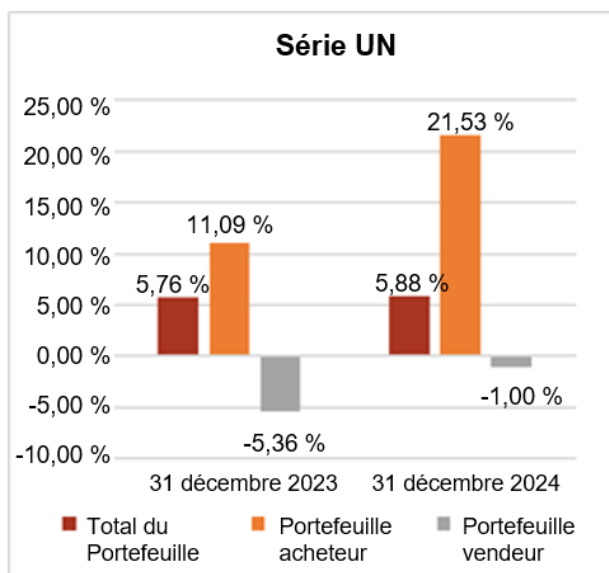
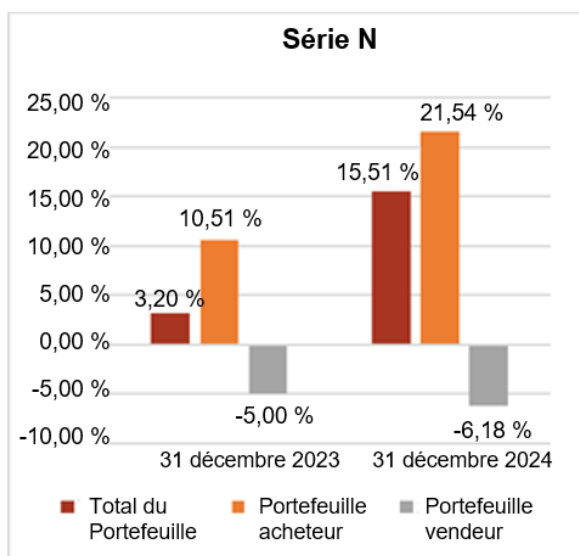
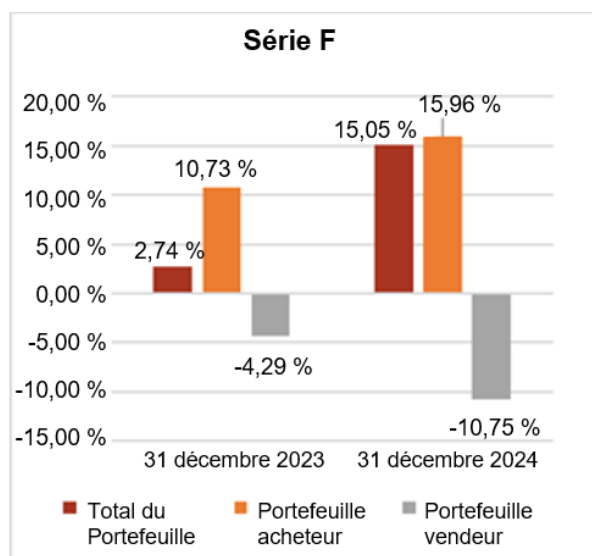
Faits saillants financiers – 31 décembre 2024

Rendement passé

Rendement d'un exercice à l'autre :

Les diagrammes à barres suivants présentent le rendement annuel du Portefeuille pour chacune des séries indiquées, le cas échéant, et illustrent l'évolution du rendement du Portefeuille d'un exercice à l'autre. Le diagramme à barres indique, en pourcentage, la mesure dans laquelle la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice dans des parts des séries F, N et UN, respectivement, aurait augmenté ou diminué à la fin de cet exercice. Comme l'exige la réglementation applicable en matière de valeurs mobilières, le rendement des positions acheteur et vendeur du Portefeuille est indiqué pour chaque série, de même que le rendement total pour chaque série. L'information sur le rendement suppose que les distributions du Portefeuille au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Portefeuille et l'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Il est important de noter que le rendement passé du Potefeuille n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

Les rendements annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et 2023 sont les suivants :



PORTEFEUILLE DE RISQUE EXOGÈNE TRUX

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Faits saillants financiers – 31 décembre 2024

Rendements composés annuels :

Les rendements annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont les suivants :

		1 an	Depuis le début
Série F	Total du Portefeuille	15.05 %	7.46 %
	Portefeuille acheteur	15.96 %	44.06 %
	Portefeuille vendeur	-10.75 %	-28.92 %
Série N	Total du Portefeuille	15.51 %	8.82 %
	Portefeuille acheteur	21.00 %	40.85 %
	Portefeuille vendeur	-6,18 %	-12.12 %
Série UN	Total du Portefeuille	5,88%	5.07 %
	Portefeuille acheteur	20.96 %	39.06 %
	Portefeuille vendeur	-1,00 %	-11,79 %
S&P 500 (CAD)		35.2 %	14.2 %

L'indice S&P 500 est un indice boursier général composé d'actions de sociétés américaines à grande capitalisation. Une comparaison des résultats du Portefeuille et de ceux du S&P 500 est comprise à la rubrique « Résultats d'exploitation » des présentes.

PORTEFEUILLE DE RISQUE EXOGÈNE TRUX

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Faits saillants financiers – 31 décembre 2024

Aperçu du portefeuille de placement au 31 décembre 2024

Le tableau qui suit fait état de données financières clés concernant le Portefeuille et a pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

Par type d'actif	Pourcentage de la valeur liquidative totale
Fonds/FNB (net)	98,86 %
Espèces	1,34 %
Produits dérivés nets	-0,08 %
Autres éléments d'actif (passif) net	-0,12 %

Par pays/région	Pourcentage de la valeur liquidative totale
Positions acheteur	
Titres canadiens	0,00 %
Titres américains	100,00 %

Positions acheteur et vendeur (exception faite des espèces et autres)	Classification des industries	Pourcentage de la valeur liquidative totale
Acheteur	Fonds de placement	100,00 %
Vendeur	Fonds de placement	0,00 %

PORTEFEUILLE DE RISQUE EXOGÈNE TRUX

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Faits saillants financiers – 31 décembre 2024

	Pondération au sein du Portefeuille de risque exogène TruX
25 positions acheteur principales	
Costco Wholesale Corp.	4,59 %
Apple Inc.	4,39 %
Walmart, Inc.	4,12 %
The Procter & Gamble Company	4,07 %
NVIDIA Corporation	3,82 %
Or	3,70 %
Microsoft Corporation	3,64 %
The Coca-Cola Company	2,53 %
Amazon.com, Inc.	2,47 %
Alphabet Inc.	2,39 %
PepsiCo, Inc.	2,33 %
Contrat à terme Cboe Vix (25 février)	2,03 %
Philip Morris International	1,98 %
Mondelez International, Inc.	1,88 %
Groupe Altria, Inc.	1,86 %
Colgate-Palmolive Corporation	1,84 %
Target Corporation	1,56 %
Broadcom Inc.	1,51 %
Meta Platforms, Inc.	1,48 %
Tesla, Inc.	1,43 %
Kimberly-Clark Corporation	1,08 %
Kroger Co	1,02 %
Kenvue Inc.	1,01 %
Monster Beverage Corporation	0,96 %
Keurig Dr Pepper, Inc.	0,92 %

Les « 25 positions principales » du Portefeuille, exprimées en pourcentage de sa VL, sont présentées conformément à ce que prévoit le Règlement 81-106. On tient pour acquis que le Portefeuille possède directement les positions détenues par les fonds de placement dont le Portefeuille est propriétaire. Au 31 décembre, il s'agit des fonds suivants : SPDR S&P500 ETF Trust, Consumer Staples Select Sector SPDR Fund, Consumer Discretionary Select Sector SPDR Fund, iShares 7-10 Year Treasury Bond ETF, CI Gold Bullion Fund, Invesco QQQ Trust Series 1 et SPDR Bloomberg Barclays 1-3 Month T-Bill ETF. Le prospectus et d'autres renseignements sur les fonds de placement sous-jacents peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com ou sur le site Web des FNB. Le portefeuille de placement peut changer en raison des opérations de portefeuille dont fait continuellement l'objet le Portefeuille. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placement sont disponibles dans les 60 jours suivant chaque fin de trimestre.